

Date

19/12/2024

N° Client

100313873

FACTURE No 6813622

Page 1

Conditions particulières de règlement :

VIRT CLI 30 J

Fin mois

Date d'échéance : 31/01/2025

AGENCE COMMERCIALE :

A votre service MARIE

03 83 38 88 96

Livré à

SYN

CLAIRE VAMPOUCHE

1 RUE CHARLES DE COULOMB

45100 ORLEANS

E XXXXXX / P XXXXXX / L XXXXXX

Doit

REDUCIO

POUR LE COMPTE DE SYNERLAB

5 RUE DU TALUS

67400 ILLKIRCH

Article	Désignation	Quantité	Prix Unit.	Taux	R.	Prix Net Unit.	Montant HT
B.L No : 9476994 du 18/12/2024 V/REF BC-206233 294800	RTE A4 80G COPY 80 FIDUCIAL Par 5 ----- Total Hors Taxes B.L No 9476994	CDE No 10	6341960 20.00	Adr No -96 16.30			163.00 ----- 163.00
Notre Domiciliation : IBAN: FR17 3000 2019 3600 0006 1699P61 BIC: CRLYFRPP							
BASE H.T. 163.00		20.00 %	32.60 TVA	TTC		195.60	
BASE H.T.		%	TVA				
BASE H.T.		%	TVA	NET A PAYER (EUR)		195.60	

Conditions générales : Délai de paiement 30 j date de facture. Aucun escompte pour paiement anticipé. Pénalités de retard : intérêts à un taux MO égal à 3 fois le taux d'intérêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €

Loi Hamon : Conformément à l'article 123 de la 'Loi de consommation' repris dans l'article L441-6 al.9 du code de commerce, nous appliquons désormais un délai de règlement maximum de 45 jours net à compter de l'émission de la facture pour le paiement des factures périodiques (au sens du 3 du I de l'article 289 du code général des impôts).

